

UNIVERSITÉS ET RECHERCHE

Stratégie d'avenir pour le Québec

Mémoire présenté dans le cadre de la
Commission parlementaire sur la qualité,
l'accessibilité et le financement des universités

Février 2004



Association francophone
pour le savoir

A c f a s

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DE L'ACFAS	3.
INTRODUCTION	4.
SOCIÉTÉ DU SAVOIR ET DE L'INNOVATION	5.
FORMATION DES CHERCHEURS	7.
FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS	8.
FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC	9.
CONCLUSION	13.

PR SENTATION DE L'ACFAS

L'Association francophone pour le savoir - Acfas¹ est un r seau de quelques 7000 membres regroupant essentiellement des chercheurs. Sa mission est triple : promouvoir l'activit  scientifique, stimuler la recherche et diffuser le savoir. Son *Congr s* annuel r unissant quelques 4000 chercheurs, sa revue *D couvrir* pr sentant la recherche d'ici, sa collection de *Cahiers scientifiques*, ses *Prix de la recherche*, son *Concours de vulgarisation scientifique* et son *Forum international Science et soci t * concr tisent cette mission et mettent en valeur la recherche et les chercheurs o  qu'ils soient. L'Acfas collabore avec des dizaines de partenaires des milieux universitaire, coll gial, public, parapublic et industriel.

Plus que jamais, notre soci t  a besoin d'une excellente compr hension des d fis en sciences et en technologies. Plus que jamais notre soci t  a besoin de l'engagement de ses scientifiques dans l'am lioration des conditions de vie de sa population et d'un partage  largi des savoirs. Ainsi, consciente du r le central de la recherche dans le d veloppement de notre soci t , l'Acfas entend participer activement   l'effort commun. Repr sentant toutes les disciplines, l'Acfas est bien plac e pour organiser et favoriser des activit s orient es vers un d veloppement int gr  des savoirs et de la recherche afin de r pondre au mieux aux besoins de notre soci t .

¹ D'abord connue sous le nom d'Association canadienne fran aise pour l'avancement des sciences, l'organisation est renomm e en mai 2001 afin de mieux refl ter ses activit s et son dynamisme. Elle devient alors l'Association francophone pour le savoir et l'acronyme Acfas est conserv .

INTRODUCTION

La présente *Commission parlementaire sur la qualité, l'accessibilité et le financement des universités* s'inscrit dans une vaste remise en question du rôle de l'État et dans cet exercice, c'est tout l'avenir de la société québécoise qui est engagé.

L'Acfas participe à la présente Commission parce qu'elle croit que la redéfinition de la gestion publique d'une richesse collective, comme les universités, doit se faire en partenariat avec tous les acteurs sociaux impliqués et parce que l'Acfas estime que les chercheurs de tous les milieux sont directement concernés par les questions relatives à l'enseignement supérieur. La société du savoir qui est la nôtre et les défis qu'elle doit relever commandent une participation active des scientifiques de tous les domaines.

Au cours de cette consultation enclenchée par le présent gouvernement, la situation des universités doit être considérée comme hautement stratégique :

- l'avenir et le dynamisme de notre économie du savoir dépend d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, formée par les universités;
- la recherche et l'innovation sont des « outils » indispensables pour faire face aux défis actuels mais surtout à la vague de changements qui s'annoncent.

Comme association de chercheurs, l'Acfas entend donc contribuer à la présente réflexion en partant des questions relatives à la recherche universitaire et la formation des chercheurs, soulevées par la Commission. L'Acfas entend également proposer une orientation globale, c'est-à-dire valable non seulement pour la recherche universitaire mais également pour l'ensemble de la société québécoise.

Cette orientation est inspirée de la profonde mutation que connaît présentement la recherche universitaire. Une recherche qui s'articule de mieux en mieux à l'ensemble des besoins de notre société et qui est déjà profondément engagée vers son développement à long terme. Cette mutation de la recherche universitaire se réalise par un intense effort de partenariat avec l'ensemble de la société.

C'est en étroite coopération entre le politique, l'économique et le communautaire que nous proposons d'engager la recherche et les universités dans une stratégie d'avenir. Et, c'est cet engagement que l'Acfas propose à tous les acteurs de la société, et tout particulièrement au gouvernement du Québec et aux entreprises.

SOCIÉTÉ DU SAVOIR ET DE L'INNOVATION

Les universités et la recherche comme moteurs de l'économie

Économie et universités

Le Québec est une société du savoir et de l'innovation en transformation accélérée. Ce fait est connu mais il est bon de le rappeler car, dans cette évolution, les universités ont vu leurs responsabilités s'accroître considérablement. L'impact croissant des technologies de l'information sur l'économie et la société, les liens de plus en plus étroits entre l'industrie et la science, le développement rapide de nouveaux produits et les besoins croissants d'une main-d'œuvre hautement qualifiée requièrent une coopération intense avec les universités. D'autant plus que ces changements s'opèrent sur fond de forte concurrence mondiale, du vieillissement rapide de notre population et d'un environnement fragilisé.

Jusqu'à maintenant, l'économie québécoise s'est fort bien adaptée à la « nouvelle » économie. En 2000, par exemple, Montréal se situait au 4^e rang pour le plus grand nombre d'entreprises de haut savoir *per capita*, parmi les villes canadiennes et américaines de plus de 3 millions d'habitants. Tout juste après San Francisco, Seattle, Boston. En aérospatiale, elle se classait 2^e; en biopharmaceutique, 3^e; et en technologies de l'information, 4^e.

Les entreprises de haut savoir sont devenues les moteurs de notre croissance économique. Entre 1984 et 1999, par exemple, elles étaient responsables de près de 50% de la croissance de l'emploi au Québec même si elles comptaient pour moins de 20% de l'emploi total². Ces entreprises connaissaient alors un taux de croissance annuel moyen composé de 3.8; soit un taux deux fois plus élevé que celui des entreprises de moindre savoir³.

Les entreprises de haut savoir se caractérisent par des activités intenses de recherche et développement et par l'emploi d'une proportion élevée de scientifiques et d'ingénieurs. Les universités sont donc des partenaires incontournables des ces entreprises.

Émergence des partenariats : un mouvement positif à soutenir financièrement

Les entreprises de haut savoir doivent sans cesse innover. Mais cette nécessité touche désormais l'ensemble des entreprises, petites ou grandes. Les secteurs forestier ou manufacturier, par exemple, ne peuvent faire l'économie de la recherche et du développement. Pour faire face à la concurrence, elles ont un grand besoin d'innovations technologiques et sociales.

² Direction de l'analyse économique, ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, *L'économie du savoir 1984-1999*, janvier 2001, p.4.

³ Direction de l'analyse économique, ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, *L'économie du savoir 1984-1999*, janvier 2001, p.7.

Ces innovations se font essentiellement en coopération. En effet, les risques élevés et les coûts inhérents à l'innovation amènent les entreprises à chercher des partenaires. Elles se regroupent entre elles ou développent des alliances avec les universités et les centres de recherche. Ces alliances avec le milieu de la recherche connaissent d'ailleurs une très forte croissance. Dans les universités québécoises, entre 1993 et 2001, le montant des subventions en partenariat, avec le milieu non-universitaire, a augmenté de près de 500%. Il est passé de 8,8 millions à 42,6 millions de dollars⁴.

On note aussi que la nécessité d'innover amène bon nombre d'entreprises de haut savoir à vouloir se localiser dans les villes « universitaires ». En 2000, Montréal s'est positionnée comme la 12^e technopole mondiale⁵, et ses 4 universités étaient une donnée essentielle à cette performance.

Cet intense mouvement de mise en réseau est relativement récent et donc précaire. Il faut le soutenir et le consolider pour en tirer le meilleur parti. Déjà en 2000-2001, l'Université de Sherbrooke recevait des redevances de la commercialisation de sa recherche de 14,6 millions et pour l'ensemble des autres universités, cette somme s'élevait à 16,72 millions⁶.

La « rentabilité » de la recherche en sciences sociales/humaines, bien que difficilement chiffrable, est aussi une retombée très attendue des partenariats. Ces collaborations permettent d'identifier de meilleures pratiques et de transférer efficacement ces pratiques vers les milieux concernés. RIPOST, un groupe de recherche sur les impacts psychologiques, organisationnels et sociaux du travail, est un exemple prometteur de la recherche en innovation sociale. L'Université Laval y collabore avec le CLSC-CHSLD Haute-Ville-Des-Rivières.

Du côté environnemental, le consortium Ouranos est un bel exemple de collaboration. Ouranos a été initié en 2002 par Hydro-Québec, le Gouvernement du Québec et le Service météorologique du Canada. Quelques 250 chercheurs y réalisent des travaux sur les changements climatiques.

La présente Commission se questionne sur le « comment » les universités peuvent apporter une pleine contribution à l'avenir de notre société. Le développement des partenariats, non seulement avec les entreprises, mais avec les organismes publics et l'ensemble de la société civile, est, à notre avis, la meilleure approche à adopter pour s'assurer de la pertinence sociale des universités et de la recherche qui s'y pratique. Cependant, il est important de s'assurer que ces pratiques de partenariat respectent la mission des universités, leur rôle dans la recherche de longue durée qu'est la recherche fondamentale, les droits intellectuels des chercheurs et la répartition équitable des retombées économiques.

⁴ MALAVOY, Sophie, « Partenariat entreprise-université », dans *Découvrir*, Septembre-octobre 2003, p.45.

⁵ HILLNER, Jennifer, « Venture Capitals », *Wired*, juillet 2000.

⁶ MALAVOY, Sophie, « Partenariat entreprise-université », dans *Découvrir*, septembre-octobre 2003, p.50.

FORMATION DES CHERCHEURS

Un investissement pour aujourd'hui et demain

Un rude contexte

La recherche universitaire québécoise, tout comme l'ensemble du système de recherche québécois, est bien engagée dans la voie de la pertinence sociale et économique.

Pour consolider cet engagement et pour mieux soutenir l'économie du savoir, il faut, dans un premier temps, s'assurer de former le « talent », c'est-à-dire le capital humain. C'est la priorité. Cette relève de haut niveau est non seulement nécessaire aux universités mais aussi à la fonction publique et aux entreprises. Et il faut d'autant plus y mettre les efforts que cette formation doit se faire dans un contexte très exigeant.

Le premier défi consiste à intéresser, à former et à retenir les étudiants dans une carrière destinée à la recherche. Le deuxième défi vient du fait que la formation de cette main-d'œuvre exige beaucoup de temps et de ressources et que cette main-d'œuvre est fortement sollicitée par nos compétiteurs. Les chercheurs compétents sont, en effet, une cible prioritaire dans tous les systèmes d'innovation du monde. Également, et c'est le troisième défi, il y a la nécessité d'assurer le renouvellement du corps professoral des universités québécoises; question d'autant plus importante que, recrutés massivement dans les années 1960-70, ceux-ci vont bientôt prendre leur retraite et accentuer ainsi la pression pour le recrutement de jeunes chercheurs.

Financer la recherche, c'est former les chercheurs

La présente Commission se questionne donc avec raison sur le sort des étudiants-chercheurs. Comment améliorer leurs conditions d'emploi, favoriser leur recrutement et leur rétention, ou encore comment améliorer leur insertion sociale et professionnelle? Par ces interrogations, la Commission démontre qu'elle est bien consciente des conditions précaires dans lesquelles évoluent les étudiants-chercheurs.

Certes, pour répondre à la Commission nous pourrions aisément aligner toutes une série de mesures qui permettraient d'améliorer les conditions des étudiants-chercheurs : l'obtention d'une assurance-emploi, des congés de maternité, de meilleures bourses, etc. Ces mesures aideraient certainement à la rétention de ceux et celles qui contribuent intensivement à la recherche et qui disposent d'un revenu inférieur au seuil de pauvreté dans une proportion de plus de 40%, pour les 25-35 ans, et de 70% pour les moins de 25 ans⁷.

Mais à quoi servent de telles propositions si les universités n'ont pas les moyens de les appliquer et si elles ne peuvent soutenir l'effort de recherche demandé

⁷ CNCS-FEUQ, *Les sources et modes de financement des étudiants aux cycles supérieurs*, 2000.

par les pouvoirs publics? À quoi cela sert-il de proposer des mesures pour favoriser le recrutement des étudiants-chercheurs quand les Fonds de recherche du Québec, première source de financement des étudiants-chercheurs, subissent des compressions?

FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS

La nécessité d'un soutien public

Les universités sont bien engagées dans leur « mission » recherche

La Commission souligne dans son introduction que malgré des ressources jugées insuffisantes par les universités, ces dernières performant superbement. Nous posons la question : mais pour combien de temps encore? Et d'où tirent-elles les ressources supplémentaires pour performer tout en étant sous-financées?

Accélérer le développement de la recherche et de l'innovation a été le *leitmotiv* des récentes politiques publiques, provinciales et fédérales⁸. En 2001, par exemple, la *Politique québécoise de la science et de l'innovation* soulignait que, pour s'assurer que le Québec demeure compétitif, il fallait agir sur tous les fronts : relève, capital humain, frais indirects, espaces et infrastructures physiques et organisation de la recherche⁹. La Politique posait alors clairement comme priorité le développement d'une base de recherche solide et performante afin d'accélérer les pratiques d'innovation. En fait, comme les universités réalisent l'essentiel de la recherche publique, elles ont eu à assumer largement cette politique.

Ce mot d'ordre a été bien reçu par les universités québécoises. Leurs efforts ont donné d'excellents résultats. Nous bénéficions actuellement au Québec d'un système de recherche extrêmement performant. Du côté des brevets octroyés, par exemple, notre moyenne est supérieure à celle de l'Ontario et nous sommes sur la bonne voie pour rejoindre celle des pays du G7¹⁰.

Il est clair que nous sommes dans la bonne direction. D'autant plus que cette recherche est de plus en plus pertinente pour la société, qu'elle est de mieux en mieux commercialisée et qu'elle fonctionne de mieux en mieux en partenariat et ce, avec des organisations de tous les milieux.

Cet effort de recherche a, par contre, des implications financières et structurelles très importantes pour les universités. Il y a d'abord les coûts indirects liés à toute subvention de recherche. Le gouvernement du Québec est très conscient de cette problématique. En juin 2003, par exemple, un groupe de travail interministériel formé du ministère de l'Éducation, du ministère de la Santé et des Services sociaux et du ministère du Développement économique et régional

⁸ Conseil supérieur de l'éducation, *Renouveler le corps professoral à l'Université: des défis importants à mieux cerner*, décembre 2003, p.14.

⁹ Gouvernement du Québec, *Politique québécoise de la science et de l'innovation*, 2001.

¹⁰ Fonds de recherche du Québec, *Recherche publique et innovation : produit national du Québec*, 2003.

estimait que « les frais indirects de recherche représenteraient 65% des frais directs de base »¹¹. Tous reconnaissent que ces coûts sont en bonne partie assumés par les universités et rendent presque impossible l'équilibre budgétaire.

Et il y a aussi les tensions exercées sur l'enseignement par le fort développement de la recherche au cours des dernières années. La Commission le souligne d'ailleurs prudemment en disant que « les frais engagés pour le développement de la recherche risquent d'entraîner un déplacement des ressources financières entre les diverses fonctions de l'université »¹².

Les « 375 millions »

Le gouvernement connaît bien le déficit de 375 millions par année des universités québécoises par rapport aux universités canadiennes. Cette évaluation provient d'une étude du ministère de l'Éducation du Québec et de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ). Réalisée en 2001-2002, elle a déjà fait l'objet d'échanges entre le ministère de l'Éducation et la CREPUQ.

Ce déficit finira par avoir de graves répercussions sur la formation du « talent » et sur le maintien de la compétitivité de notre recherche.

Comme la Commission, nous maintenons que le Québec ne peut laisser décliner la performance du système de recherche québécois « au risque de perdre l'avantage concurrentiel acquis par ses équipes de chercheurs.¹³ » Il pourrait s'avérer très coûteux de ne pas soutenir suffisamment les universités jusqu'à ce qu'elles aient trouvé un nouvel équilibre.

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC

Un formidable levier pour la formation des chercheurs
et la recherche universitaire

Et si on doublait le portefeuille d'investissement des Fonds...

Le Québec possède, avec les Fonds de recherche du Québec, des organisations subventionnaires capables de supporter efficacement la formation des chercheurs et la recherche universitaire tout en offrant un appréciable support aux universités dans leur effort en recherche. En fait, les Fonds de recherche du Québec performant si bien et présentent un tel retour sur

¹¹ Ministère de l'Éducation, ministère de la Santé et des Services sociaux et ministère du Développement économique et régional. Présentation des résultats du groupe de travail interministériel sur les frais indirects de la recherche, Document de travail, juin 2003, cité dans : CNCS-FEUQ, *Le savoir au cœur du changement*, 2003, p. 69.

¹² Gouvernement du Québec, *Commission parlementaire sur la qualité, l'accessibilité et le financement des universités*, document de consultation, p.11.

¹³ Gouvernement du Québec, *Commission parlementaire sur la qualité, l'accessibilité et le financement des universités*, document de consultation, p.9.

investissement, qu'on aime imaginer la force que prendrait le « moteur » recherche au Québec si on doublait la mise.

Les 13 millions investis par les Fonds dans les projets en partenariat ont permis aux universités d'aller chercher 49 millions auprès des partenaires non universitaires. Aussi, les Fonds ont beaucoup à voir dans la forte performance des chercheurs québécois dans les concours pour l'obtention de subventions fédérales. En 2003, ils sont allés chercher 32% des sommes disponibles; un bilan plus que positif si l'on considère que le poids démographique du Québec n'est que de 24%.

Doubler le portefeuille des Fonds permettrait :

- de tirer le meilleur parti des fonds de recherche fédéraux qui sont en hausse;
- de tirer le meilleur parti de la présente cohorte d'étudiants-chercheurs, dont nous aurons besoin pour renouveler le corps professoral mais surtout pour donner à notre société les innovateurs dont elle a et aura grand besoin;
- de supporter l'effort de recherche des universités;
- d'offrir des subventions qui couvrent mieux les frais indirects de recherche;
- de consolider et de rentabiliser la multitude de partenariats amorcés dans tous les domaines;
- de s'assurer que nous avons un instrument fort pour développer une recherche pertinente aux besoins du Québec.

Trois fonds, une synergie

Les trois Fonds de recherche du Québec subventionnent et font la promotion de la recherche québécoise. Ils se partagent tous les domaines de recherche : le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC), le Fond de recherche sur la nature et les technologies (FQRNT) et le Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ).

Un Comité permanent des présidents-directeurs généraux des Fonds de recherche du Québec assure la synergie entre les trois organismes. Les Fonds ont comme objectifs communs le soutien à la relève scientifique, le rayonnement international, la relation avec les organismes fédéraux de financement de la recherche et l'établissement de partenariats¹⁴.

Soutien à la relève et à la recherche universitaire

Les Fonds soutiennent la relève en offrant, entre autres, du financement aux étudiants-chercheurs et aux nouveaux professeurs-chercheurs.

Les étudiants-chercheurs peuvent recevoir des bourses individuelles ou être soutenus indirectement par l'appui aux groupes de recherche. Les étudiants retirent énormément de cette participation aux groupes de recherche :

- ils complètent leurs études plus rapidement;
- ils profitent d'expertises diversifiées et donc, d'une formation plus complète;

¹⁴ Gouvernement du Québec, *Politique québécoise de la science et de l'innovation*, 2001, p.80.

- ils profitent de la supervision de plusieurs professeurs;
- leurs études sont mieux financées;
- ils ont plus d'occasions de publier et de participer à des colloques;
- ils trouvent plus facilement un emploi dans leur champ de spécialité.

Pour leur part, les jeunes professeurs sont soutenus dans le démarrage de leurs activités de recherche. Ce support leur permet de développer rapidement une recherche dynamique et de qualité. De ce fait, ils décrochent plus aisément les subventions de recherche disponibles au fédéral. Dans les 7 prochaines années, les universités embaucheront 8000 de ces nouveaux professeurs-chercheurs. Si nous les soutenons, c'est un levier économique d'une impressionnante force que nous développerons.

Établissement de partenariats

L'établissement de partenariats est devenu une nécessité incontournable pour le développement des connaissances et pour la mise en valeur de ces connaissances aux plans social et économique. Les nouveaux objets de recherches sont complexes et demandent la mise en commun des disciplines. La nanotechnologie fait appel, entre autres, à la biochimie, au génie des matériaux et à la physique. La lutte au décrochage scolaire tire partie des recherches en éducation, en psychologie et en santé mentale.

Pour répondre aux recommandations de la *Politique québécoise de la science et de l'innovation*, les Fonds de recherche sont devenus très actifs en développement de partenariats entre les milieux académiques, gouvernementaux et industriels. Des programmes de recherche en équipe, des regroupements stratégiques auxquels peuvent se joindre des chercheurs industriels, des réseaux thématiques de recherche interinstitutionnels et interdisciplinaires ont été mis sur pied.

Dans le développement de partenariats, les Fonds de recherche du Québec sont incontournables. Ils sont, en effet, la seule source de financement des équipes de recherche multisectorielles (public, privé) et transdisciplinaires.

Inquiétantes compressions dans les Fonds

Au budget de dépenses de juin 2003 du gouvernement du Québec, les Fonds de recherche du Québec ont subi des coupures de 7%. Leur budget est passé de 159,5 à 148,7 millions¹⁵, soit une baisse appréciable de 10,8 millions.

Les coupures ont déjà produit leurs effets. Au Fonds de la recherche sur la nature et les technologies (FQRNT), les concours du programme *Projet de recherche en équipe*¹⁶ sont suspendus. En mai 2004, se pourrait être le tour des *Regroupements*

¹⁵ Lettre de la présidente-directrice générale FQRSC, 20 juin 2003.

¹⁶ « Le FQRNT voit son budget amputé de 6,75 % pour l'année 2003-2004 », FQRNT, communiqué, 26 juin 2003.

*stratégiques*¹⁷ de subir le même sort. Ce sont les partenariats que le FQRNT développe avec de nombreux domaines clés pour l'avenir du Québec qui sont affectés : agroalimentaire, environnement, foresterie, nanotechnologie, sciences et technologies de la mer, aluminium, bio-informatique, etc. De plus, ces coupures se font au moment où il y a une hausse de 15% dans les demandes de soutien des étudiants-chercheurs et des nouveaux professeurs-chercheurs. Ajoutons que malgré l'importance stratégique des domaines représentés par le FQRNT, son budget est le moins important des trois fonds.

Au Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture, la demande de bourses de maîtrise et de doctorat est en hausse 36%¹⁸. La croissance des inscriptions au 2^e et 3^e cycles explique en grande partie cette augmentation. Mais avec un budget amputé de 3,6 millions, seul un étudiant sur cinq s'étant classé comme « excellent » au concours recevra une bourse. Dans le cas des programmes de bourses d'établissement de nouveaux chercheurs, la hausse atteint 75%. Cette hausse témoigne de l'intensification de l'embauche dans les universités. Il y a donc une très importante relève dans les secteurs société et culture. Soutiendrons-nous cette relève dont nous avons et aurons grand besoin?

Au Fond de la recherche en santé du Québec (FRSQ), les coûts de fonctionnement sont déjà les plus bas de tous les organismes subventionnaires au Canada¹⁹. De plus, ces coûts n'ont pas augmenté alors que l'organisme a vu son portefeuille de subventions et de responsabilités s'accroître de plus de 20%²⁰ au cours des dernières années. C'est une belle performance pour un organisme qui assume la responsabilité de toute la recherche publique en santé; la recherche universitaire comme celle des centres de recherche des établissements de santé. Est-ce qu'on veut vraiment y faire des coupures?

Ces coupures, une première en 20 ans, représentent un recul très inquiétant qui risque de se traduire en retards très coûteux et difficilement rattrapables. La compétition est forte pour aller chercher les « argents » du fédéral et ces compressions risquent très sérieusement de nous faire perdre notre longueur d'avance. Et les économies émergentes, comme celles de la Chine et de l'Inde deviennent rapidement de très sérieux compétiteurs en recherche et développement. À Bangalore, en Inde, *Texas Instruments* et ses 900 ingénieurs ont déjà publié 225 brevets concernant des puces électroniques.

Les Fonds de recherche du Québec sont des organisations qui permettent au Québec d'avoir une stratégie de recherche coordonnée entre tous les domaines du savoir et tous les acteurs en recherche. Les Fonds sont des investisseurs qui ciblent leurs actions de façon à procurer les retombées les plus élevées possibles, compte tenu des enjeux actuels du système de recherche et d'innovation, et des initiatives en place. Ils sont appréciés et reconnus auprès des différents partenaires publics et privés, tant sur le plan du financement que

¹⁷ « Le FQRNT voit son budget amputé de 6,75 % pour l'année 2003-2004 », FQRNT, communiqué, 26 juin 2003.

¹⁸ Lettre de la présidente-directrice générale FQRSC, 20 juin 2003.

¹⁹ *Bulletin à l'intention des décideurs et partenaires du réseau FRSQ*, vol.1, no 2, 4 juillet 2003.

²⁰ *Bulletin à l'intention des décideurs et partenaires du réseau FRSQ*, vol.1, no 2, 4 juillet 2003.

sur celui des expertises de recherche, et ils favorisent ainsi le transfert de connaissances et de compétences. Qu'attendons-nous pour doubler la mise?

CONCLUSION

La formation des chercheurs et la recherche universitaire sont notre responsabilité collective. Et à l'heure où notre avenir dépend de notre aptitude à innover, à partager le savoir et à tirer profit d'un monde en mutation, nous devons absolument protéger et même accroître notre support à la recherche et aux efforts des chercheurs québécois.

Le Québec possède présentement un excellent système de recherche universitaire qui, combiné avec les Fonds de recherche du Québec comme levier, le positionne très avantageusement sur la scène canadienne et internationale. Dans le contexte actuel, ce système de recherche publique est notre meilleure garantie d'un futur serein. Cependant, ce système est un investissement à long terme, et les pouvoirs publics qui ont cette responsabilité du long terme ont un rôle fondamental à jouer dans son maintien.

Comme association de chercheurs, l'Acfas s'engage à travailler avec le gouvernement du Québec pour potentialiser la recherche et mobiliser les chercheurs dans un effort pour développer notre économie du savoir et pour préparer une relève apte à y jouer un rôle.

L'ACFAS estime que la direction que nous prendrons maintenant alors que notre société est encore forte et saine, et connaît un véritable âge d'or dans tous les domaines, est déterminante.